

Réunion du Conseil Municipal du 20 juin 2019

Absents : Mme DURRANT, M. HERAUD et Mme HAZENDONK qui a donné procuration

1 – Régularisation avec M. NEAUD Michel d'un échange au village de Rairie

Un échange de terrain par délibération du Conseil Municipal a eu lieu entre la Commune d'Ecuras et M. Neaud Michel au village de Rairie en 2005. Il s'avère que l'acte correspondant n'a jamais été signé par les deux parties, ce qui le rend caduque. M. Le Maire indique qu'il serait bon de finaliser cet échange et demande au conseil de l'autoriser à signer tous les documents concernant cette affaire. Le Conseil valide.

2 – Demande de M. TERMINIERE Franck – village de Perry

M. Le Maire fait part de la demande de M. Terminièr Franck au sujet de l'espace public qui se trouve devant sa maison. Ce dernier désirerait qu'une partie de cet espace lui soit cédée jusqu'au caniveau. Après débat, le conseil émet un avis favorable en sachant, cependant, qu'une enquête publique devra être réalisée.

3 – Demande de M. SARLANDE Dominique – village des Boins

M. Le Maire fait part de la demande de M. Sarlande au sujet de la voirie communale qui se trouve devant sa grange. M. Sarlande désirerait acquérir une partie de celle-ci. Après débat, le conseil émet un avis favorable en sachant, cependant, qu'une enquête publique devra être réalisée.

4 – Remplacement de Mme LAPLACE Stéphanie à l'agence postale pour ses congés d'été

Comme tous les ans, l'agence postale restera ouverte. Mme RICHARD Nadine assurera le remplacement de Mme LAPLACE. Le Conseil Municipal valide.

5 – Révision des loyers communaux au 01 juillet

M. Le Maire demande à son Conseil s'il souhaite augmenter ou non les loyers communaux. Après débat, le Conseil Municipal décide de ne pas les augmenter pour 2019.

6 – Location du logement attenant au multiple

M. JOSLET Christian quittera son logement le 30 juin prochain. M. Le Maire signale que M. DOYEUX Philippe est intéressé. Le Conseil autorise M. Le Maire à signer le contrat de location avec M. DOYEUX Philippe.

7– Questions diverses

a) Numérotation de la propriété de Mme SANTIAGO et Mme DERON

Nous nous sommes aperçus que leur maison n'avait pas de numéro. La maison de Mesdames SANTIAGO et DERON aura le n°1 LES PIERRIERES.

b) Facture du SDEG à régler

M. Le Maire informe son Conseil que la cotisation annuelle pour 2019 au SDEG 16, à attribuer au compte 65548, s'élève à 4868,64 €. Il demande au Conseil l'autorisation de payer ladite cotisation. Le Conseil valide.

c) Participation à l'achat d'une gerbe pour le 105^{ème} anniversaire de la bataille de Moislains (Somme)

Le Conseil Municipal décide de participer à hauteur de 50 €.

LE MAIRE
Denis DONNARY

